

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 06/12/2024 Date d'affichage : 06/12/2024 Nbre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 8 Votants : 10	L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents : Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Didier PETITPAS, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Michel LEBOUUC, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.
---	---

Absents excusés :

Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUUC
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH
Mme Sylvie COUPE
Mr Christian LAN

Absents :

Mr Patrick DEMARQUET
Mr Boris BOYAVAL

N°140- 2024

Validation du devis LAMBERT pour la Résidence du Clos Coris

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise LAMBERT pour l'aménagement paysager de la Résidence du Clos Coris.

L'entreprise LAMBERT propose un devis de 1 970.00 € HT dans le cadre de l'aménagement de la Résidence du Clos Coris.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise LAMBERT pour l'aménagement paysager de la Résidence du Clos Coris. Cette dépense sera imputée à l'opération 104 « Clos Coris ».
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le